

## SECTION XVIII

**INSTRUMENTS ET APPAREILS D'OPTIQUE, DE PHOTOGRAPHIE  
OU DE CINÉMATOGRAPHIE, DE MESURE, DE CONTRÔLE OU DE  
PRÉCISION; INSTRUMENTS ET APPAREILS MÉDICO-CHIRURGICAUX;  
HORLOGERIE; INSTRUMENTS DE MUSIQUE;  
PARTIES ET ACCESSOIRES DE CES INSTRUMENTS OU APPAREILS**

90	Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision; instruments et appareils médico-chirurgicaux; parties et accessoires de ces instruments ou appareils.	517
91	Horlogerie.	540
92	Instruments de musique; parties et accessoires de ces instruments.	545

## SECTION XIX

**ARMES, MUNITIONS ET LEURS PARTIES ET ACCESSOIRES**

93	Armes, munitions et leurs parties et accessoires.	548
----	---	-----

## SECTION XX

**MARCHANDISES ET PRODUITS DIVERS**

94	Meubles; mobilier médico-chirurgical; articles de literie et similaires; appareils d'éclairage non dénommés ni compris ailleurs; lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires; constructions préfabriquées.	551
95	Jouets, jeux, articles pour divertissements ou pour sports; leurs parties et accessoires.	555
96	Ouvrages divers.	560

## SECTION XXI

**OBJETS D'ART, DE COLLECTION OU D'ANTIQUITÉ**

97	Objets d'art, de collection ou d'antiquité.	565
98	Dispositions de classification spéciale.	566